Au Cœur de VESSEAUX

Bulletin Municipal d'Information
n° 10 - Décembre 2012

Bonnes fêtes de fin d'année

ÉDITORIAL

Les "Editos" dont le contenu évolue au rythme des événements d'une mandature, sont souvent accueillants, annonciateurs puis révélateurs… L'éditorial du Bulletin Municipal n°9 de Monsieur Jean-Claude GANDON, vous a largement informé sur la concrétisation et l'avancement des projets de notre programme "Vesseaux à cœur", et notamment sur la réalisation d'une nouvelle Mairie.

Tout en développant les grandes lignes de ce projet, je souhaite vous révéler notre motivation à travers la symbolique de l'édifice. Mais d'abord un peu d'histoire…

La loi municipale du 5 avril 1884 prévoit que toute ville doit être pourvue d'un hôtel de ville. Dans les campagnes, la Mairie appelée « Maison Commune » devient et restera véritablement le centre de la vie civique. La mise en place des lois Ferry rendant l'enseignement obligatoire jusqu'à 13 ans, donne aux communes l'obligation de se doter d'une école publique laïque. Ce fut fait à Vesseaux, avec l'école des filles et l'école des garçons, séparée l'une de l'autre par un mur mitoyen. Au dessus, dans les volumes du bâtiment se trouvaient des logements pour les instituteurs et institutrices. Cet emblématique bâtiment scolaire a permis, jusqu'en 2011 de dispenser aux enfants une culture, un savoir et une formation à la citoyenneté.

Aujourd'hui, nous installons la mairie au rez-de-chaussée, au sein de ces murs témoins d'une époque où l'école incarnait la politique d'instruction de la troisième république. C'est à l'école et la mairie que se fait l'éducation des citoyens. Dans l'aile nord, de votre "Maison Commune" appelée aujourd'hui Mairie, se trouvera un espace culturel, témoin de notre volonté de créer un lieu de partage, de communication et d'échanges au travers d'expositions et d'activités culturelles.

Une mairie se doit d'être accueillante et accessible à tous. L'inscription : LIBERTE EGALITE FRATERNITE qui figurera sur la façade sera à l'image de notre esprit respectueux envers les personnes et les valeurs de la république.

La proximité de l'école et de l'EHPAD "Le pré de Champlong", les réflexions pour développer des services pour l'enfance et la petite enfance, démontrent notre souhait de

cultiver les échanges intergénérationnels. Le centre de vie, ambition de "Vesseaux à cœur" sera abouti, proche de l'agence postale et des commerces de proximité, un cœur de village qui devra battre au rythme des besoins de chacun au quotidien.

Je terminerai, en vous assurant que nous œuvrons avec conviction dans notre tâche afin de satisfaire un niveau de résultats à la hauteur de vos espérances et de vos valeurs.

Jean Coffin
Maire, Président de CA du "Pré de Champlong"
Vice Président de la CCPAV

Fin novembre 2012 - février 2013 : travaux de réhabilitation des branchements en plomb.
Ces travaux dispersés sur l'ensemble de la commune, vont générer des coupures d'eau et des perturbations momentanées. Les délais seront écourtés au maximum - Merci de votre compréhension.

Le site officiel de la mairie est accessible à l'adresse suivante : www.vesseaux.fr
Vous y trouverez de multiples informations ainsi que la version numérique des bulletins municipaux.

Brûlage des déchets verts :
Il est fait application de la réglementation en vigueur indiquant qu'il est interdit de brûler des déchets verts sur le territoire hormis les agriculteurs et les forestiers professionnels. Les autorisations d'écobuage ne sont plus délivrées par la Mairie.
Arrêté préfectoral du 12 avril 2012
Renseignements sur le site : www.vesseaux.fr

L'enquête de recensement de la population en 2012
En partenariat étroit avec les communes, l'Insee organise le recensement de la population.
L'objectif : mesurer la population vivant en France, pour mieux s'adapter à ses besoins.

Cette année, c'est à partir du jeudi 19 janvier
Mode d'emploi
1°) Un agent recenseur vient chez vous et dépose les questionnaires de recensement.
2°) Vous lisez et remplissez les documents qui vous ont été remis.
3°) L'agent recenseur revient les récupérer. Il vous aide à les remplir si vous le souhaitez.

Nom des agents recenseurs pour Vesseaux : Marie-Hélène Meyssonnier, Nadège Haye, Jean-Yves Romary
Nous vous remercions de leur réserver le meilleur accueil.
http://www.insee.fr/fr/publics/default.asp?page=communication/recensement/particuliers/enquete.htm

Plateau multisports ouvert et accessible à tous hors temps scolaire

MAIRIE

Place Fernand Boiron - 07200 VESSEAUX
Tél. 04 75 93 40 15 - Fax. 04 75 93 80 09
Mail : mairie.vesseaux@orange.fr

Heures d'ouverture : de 8h à 12h tous les jours du lundi au vendredi. Pour rencontrer les élus, prendre rendez-vous auprès du secrétariat de mairie.

Votre avis nous intéresse ! contact : jcgandon.adjoint.vesseaux@orange.fr

EHPAD ET RÉSIDENCE SERVICE :

EHPAD Le pré de Champ-Long
RÉSIDENCE Service La vigne de Champ-Long

Vendredi 14 septembre 2012 a eu lieu l'inauguration de l'EHPAD et de la résidence service.
Deux ans se sont écoulés depuis la pose de la première pierre. Les locaux sont constitués de l'EHPAD "Pré de Champ-Long" accueillant 52 résidents, et d'une résidence de service "Vigne de Champ-Long" qui comporte 28 places dans des studios aménagés, comme dans un hôtel. Un cantou accueille aussi des malades d'Alzheimer, un PASA (pôle d'activités et de soins adaptés) complète la structure.
Ce projet de plus de 10 millions d'euros a reçu l'aide de nombreuses institutions pour 2,3 millions d'euros.
En présence du président Jean Coffin, de madame Lemarchand (directrice), de monsieur Chastan (sénateur), tour à tour Martine Finiels (vice-présidente du Conseil général), Michel Teston (sénateur), Sabine Buis (députée et conseillère régionale) et Hervé Doutez (sous-préfet), ont loué la qualité de la réalisation. Ils ont fait allusion à la proximité avec les écoles dans un lien intergénérationnel et exprimé la solidarité qui concourt au système français pour l'accès aux soins.

Extrait de l'édito du livret d'accueil par J.Coffin, Président du CCAS :
"Ce nouvel établissement permettra d'accueillir de nouvelles personnes, de répondre à une demande de plus en plus pressante des familles et des personnes âgées de l'Ardèche et d'ailleurs, il proposera une offre de services avec comme priorité le bien-être de nos seniors, et ceci dans les conditions économiques optimales.
Notre souci permanent, sans cesse renouvelé, reste et demeure une envie forte de continuer à apporter aux résidents et à leurs familles toute l'attention et les soins nécessaires à une harmonie, à une paix dans le "bien vieillir". J'émets le vœu, sincère, que Champlong soit le hâvre que vous souhaitiez."

EAU ET ASSAINISSEMENT

Depuis 2009 nous avons entrepris et réalisé des travaux de préservation de la qualité des ressources naturelles d'eau potable et d'amélioration de l'efficacité du réseau. Pour un montant global de 245 000€, les travaux suivants ont été réalisés :

- l'interconnexion et la télégestion entre le forage d'Aygues Freydes et les sources des Bujarelles achevées en 2011 ;
- la potabilisation et la gestion de la turbidité par filtrage au réservoir de Pont de Brunet, travaux réalisés sur 2011-2012.
- des extensions et des reprises de réseau aux hameaux du Feschet, du Chaussadent et du Chomeil.

Ces opérations ont été subventionnées par le Conseil Général de l'Ardèche (35%) et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse (25%).
Pour préserver l'environnement, assurer l'hygiène et le confort dus à la personne, nous avons réalisé sur le secteur des Grands Vignes les travaux de collecte des eaux usées et d'eaux pluviales pour un montant global de 370 000€€
Aménagements financés avec l'aide de l'Agence de l'Eau (12,5%) et la participation aux frais des habitations raccordées (9%).

Important :
En contrôlant fréquemment vos volumes d'eau consommée par lecture de votre compteur, vous limiterez le gaspillage. Vous participerez ainsi au partage de nos valeurs dans le cadre du développement durable.

LE PRÉAU

Le projet de rénovation de l'ancienne école est lancé. La mairie trouvera sa place au rez-de-chaussée et des logements seront réalisés à l'étage. Ce projet prendra la forme d'une comaîtrise d'ouvrage avec Vivarais Habitat, avec le choix d'un même maître d'œuvre et la création d'un groupement de commandes en vue de la passation de marchés uniques.
Le montant prévisionnel total pour la partie exclusivement mairie du projet après consultation de la maîtrise d'œuvre est estimé à 730 175,77€ HT. La réalisation se fera en deux tranches correspondant aux exercices 2012 et 2013. Ceci permettra d'obtenir des aides complémentaires. La première tranche est constituée du gros œuvre (hors eau, hors air) dont le montant est estimé à 406 185,46€ HT, la deuxième tranche du second œuvre et des aménagements extérieurs (VRD et parvis) dont le montant est estimé à 318 990,32€€HT.

REMPLACEMENT DE LA POMPE DU FORAGE D'AIGUES FREYDES ET RESTRICTIONS D'EAU

Cet hiver, il est prévu de remplacer le groupe de pompage du forage d'Aigues Freydes. Le temps des travaux, l'alimentation en eau de la commune sera assurée par les sources de Bujarelles. Le débit des sources ne permettant pas de gaspillage, il sera demandé aux habitants de restreindre leurs usages en eau potable au strict minimum, afin de permettre le remplissage des réservoirs municipaux et de prévenir les situations d'urgence.

Les usagers seront invités sur cette période à éviter la surconsommation d'eau en provenance du réseau de distribution et à faire des économies d'eau, par exemple en prenant des douches à la place des bains. Si un imprévu perturbe la réalisation des travaux, la municipalité a envisagé des dispositions de secours pour pallier au mieux la distribution d'eau. Si des restrictions s'imposent, les habitants en seront informés. Actuellement, la commune en appelle à la collaboration et à la solidarité. La commune remercie tous les utilisateurs d'eau potable d'adopter des comportements responsables et économes par une restriction volontaire de leur consommation.

CANTINE SCOLAIRE :

changement de prestataire

Suite à l'appel d'offres concernant l'approvisionnement au repas de la cantine en repas, l'EHPAD de Vesseaux a été choisi comme mieux disant par rapport au cahier des charges.
Nous avons fixé des règles précises avec un cahier des charges strict. Il intègre l'obligation de travailler avec des produits sans OGM, sans huile de palme, sans viandes reconstituées, sans crèmes fromagères, et avec le plus de produits de proximité, frais et de saison possibles.
Nous avons fait le choix, avec la commission affaires scolaires, en concertation avec les délégués des parents au conseil d'école, de retenir la solution de l'approvisionnement local avec 25% de produits "développement durable". Ce choix va dans le sens du maintien d'une agriculture sur nos territoires, et d'une réduction de l'impact écologique lié aux transports.
Les exigences du cahier des charges ont un impact sur le coût de revient des repas. La présentation aux délégués des parents d'élèves lors du conseil d'école du 25 octobre 2012 du projet du choix et de la validation de notre proposition a conduit à une discussion sur une augmentation du prix des tickets repas. Les parents convenaient que l'amélioration très nette de la qualité des repas servis pouvait justifier une hausse de prix qui serait toutefois raisonnée. Le conseil municipal prendra une décision qui permettra un partage équitable de ce surcoût entre la collectivité et les usagers.

VOIRIE

En 2012, la route du Taillé a été réalisée. Le secteur des Grands Vignes a été raccordé à l'assainissement collectif, la voirie et le traitement des eaux pluviales ont constitué les plus importants travaux. La sécurisation et l'entretien de tous les réseaux se poursuivent. Pour 2013, un programme est en cours d'élaboration et sera opérationnel pour être inscrit au budget.

LE MARCHÉ

Tous les dimanches matins, place des commerces, Carole et Corinne vous accueillent sur leurs stands de miel, de légumes et fruits bio de saison. Vesseaux possède encore quelques producteurs et c'est une chance. Les soutenir, c'est maintenir et développer les circuits courts.

ANIMATION : DIVERSITÉ, RICHESSE ET QUALITÉ

LA GALERIE EPHÉMÈRE DE VESSEAUX

Les 7 et 8 juillet 2012 s'est tenue à la salle polyvalente de Vesseaux, la "Galerie Ephémère" organisée par les Amis de Vesseaux.
La volonté des "Amis de Vesseaux", organisateur, était de mettre en valeur les talents de la région en invitant 15 peintres et 2 sculpteurs à exposer 4 de leurs œuvres. Pour les peintres, il y avait Martine Barjon, Nadine Giovannelli, Alain Joffre, Annie Mandoux, Geneviève Pierron, Élisabeth Perron, Élisabeth Rota, Marie-Agnès Servier, Violaine Suzac et le sculpteur Christian Armandy, les autres exposants venant des alentours étaient les peintres Danielle Arsis, Michelle Bichon, Josette Bouvier, Cathe camp, Jacques Lyonnet et Maud Sala ainsi que le sculpteur Jean Lhermet.

M. Barjon

La galerie Ephémère poursuivait 2 objectifs : donner aux artistes locaux l'occasion d'exposer leurs œuvres et de rencontrer le public, et permettre aux artistes de Vesseaux (ils étaient 8) de mieux se connaître,
Les objectifs ont été atteints. Après un vernissage, réunissant les artistes, en présence du maire et de conseillers municipaux, c'est plus de 200 visiteurs accueillis pendant le week-end.

V. Suzac

MUSIQUE CLASSIQUE CONCERT LE 7 JUILLET 2012

Les jeunes musiciens de l'association "Les Palets" ont présenté un concert de grande qualité, à l'église. Tous issus des conservatoires d'Ile- de-France, la plupart professe déjà dans leur instrument. Clara Saussac, déjà invitée par "Le Cœur en musiques" en août 2010, nous a fait partager sa passion, accompagnée de ses amis musiciens, Marie Sevagen et Jean-Philippe Fonsalas, piano également, Anaïs Boyadjieva, violon, Oriane Pocart-Kieny, alto et Alexis Deroin, violoncelle. A leur programme, un ensemble d'œuvres variées exécutées en grands virtuoses.

ROMANCE D'ÉTÉ LE 7 JUILLET 2012

Le trio Collimone composé de Colette Richard soprano, Monique Van Dormael alto et de Lieve Van Den Bossche au piano a donné un concert sous les voûtes de l'église Saint-Pierre-aux-Liens de Vesseaux, et fait partager leur passion pour la musique classique. Elles ont interprété avec brio des extraits des œuvres de Purcell, Mozart, Haendel... pour le plus grand plaisir des spectateurs trop peu nombreux pour un concert de si haute tenue.

LE 16 AOÛT :

C'est la place de l'église de Vesseaux qui a eu l'honneur de l'ouverture de la 10ème édition du festival "Le Cœur en musiques".
L'association Les Saisons Musicales en Ardèche a voulu une programmation à hauteur de l'événement et c'est Tonycello qui a ouvert en beauté et en qualité, les spectacles et concerts de ce 10ème festival "Le Cœur en musiques".
Comédien et virtuose, Tonycello et son violoncelle ont comblé les festivaliers. Fantaisiste, humoriste, violoncelliste, tout à la fois, Tonycello, a enthousiasmé son auditoire. Seul sur scène avec son violoncelle, ce musicien a donné au spectacle un aspect tonique et revigorant, pour le plus grand plaisir des très nombreux spectateurs.

LE 24 AOÛT :

Soirée cinéma en plein air, projection du film "Or noir" de Jean-Jacques Annaud. Une quarantaine de spectateurs ont profité de la soirée sous les étoiles devant la maison du patrimoine.

LES 15 ET 16 SEPTEMBRE 2012, A LA CROISÉE DES CHEMINS 2012 3ème ÉDITION

Belle réussite pour cette journée de balades théâtrales. Tout a commencé par une randonnée pédestre avec la compagnie du Théâtre des chemins, un spectacle associant poésie, contes et acrobaties aériennes, autour de l'arbre et plus largement de la forêt, qui a enchanté les 44 personnes parties de St Julien du Serre, pour rejoindre Vesseaux par la rivière Liopoux. Ensuite, plusieurs spectacles se sont succédés dans le cadre magnifique de l'ancien jardin de la maison Bon repos, au bord d'un vieux lavoir. Du théâtre, "Une vie", de Roger Lombardot, par Véronique Estel, suivi de lectures gourmandes de la Compagnie Les Gobelunes. L'atelier de cinéma d'animation de la Compagnie Zoommouve, suivi d'un apéro musical. Des concerts, "Pangea", de Chet Nuneta ; les Filles du Ramdam et pour finir la journée "ChamBal'tout" et "Bal Trad' " pour tous, de la Compagnie à Galoches.

N'OUBLIEZ PAS DIMANCHE MATIN VOTRE MARCHÉ À VESSEAUX

Dates à retenir

JANVIER
12 : Théâtre Les Gobelunes
20 : Loto Ecole Privée
26 : Les P'tites Envolées (théâtre)

FÉVRIER
16 et 17 : belote et loto Foot

MARS
16 : Carnaval Amicale Laïque
22 : Théâtre Comédie de Valence
23 : Soirée Ecole Privée

AVRIL
13 : Randonnée La Vessaudenche

MAI
4 et 5 : Fête de Printemps

JUIN
1, 2 et 3 : Exposition Les Amis de Vesseaux

13 OCTOBRE "LA JOURNÉE DES ARTISTES DU TERROIR ET LE SALON DES AUTEURS RÉGIONAUX"

Les auteurs régionaux ont rencontré les amateurs de lecture et échangé sur les œuvres. Des personnes aux talents variés ont rythmé la journée lors de la scène ouverte.

27 ET 28 OCTOBRE "LES RENCONTRES D'AMATEURS DE THÉÂTRE"

La 12ème édition des Rencontres d'Amateurs de Théâtre a été un succès à en juger la fréquentation et la qualité des troupes. Près de 300 spectateurs ont pu, sur les 3 jours, apprécier 7 représentations.
"Les Enfants terribles" avec "l'ours" et "Brioche à la russe", "Les Compagnons de l'Aubade" avec "Les boues rouges", les "AJT" avec "La peau d'Elisa", "Les Gobelunes" ados avec "En attendant la fin de l'orage", "Les Gobelunes" jeunes avec la pièce "Olympe de Gouge" et"Les Gobelunes" adultes dans des lectures. Jean Coffin, Maire, a encouragé les Gobelunes et leur festival. La mairie apporte son soutien à ces rencontres qui, pendant 3 jours, mettent le théâtre à l'honneur.

AUTOMNE EN FÊTE, AU PAYS DE LA CHÂTAIGNE... LES 3 ET 4 NOVEMBRE

SAMEDI 3 NOVEMBRE

La randonnée pédestre "De drailles en terrasses" s'est déroulée sous un ciel gris. La trentaine de participants a apprécié la balade et les commentaires des accompagnateurs.
En soirée, le repas traditionnel conçu et réalisé par les bénévoles de la commission animation a connu un grand succès. L'animation par "Les Cœurs Accords" n'a pas enthousiasmé le public.

DIMANCHE 4 NOVEMBRE DE 10H À 17H :

Après un début prometteur, la pluie s'est invitée au marché d'automne dans le quartier du Fort : des produits locaux et artisanaux, des jeux géants, des animations de rue avec la"Compagnie du P'tit vélo", une joute gastronomique, des expositions diverses (Comment naît une BD, photos Roland Dumas, dessins des enfants...), les visites guidées du quartier du Fort, la restauration de terroir et le stand accueil du Parc étaient présents sous la pluie ou en quelques lieux abrités telles la Halle aux marrons et la salle polyvalente. Les visiteurs ont été nombreux malgré les conditions climatiques et les exposants se sont donnés rendez-vous en 2013 pour un cru moins humide.

OBJETS ENCOMBRANTS :

Collecte tous les trimestres.

Pour s'inscrire numéro vert : 0 800 07 60 15 de 8h à 11h

Les déchets admis sont :

les déchets ménagers dont le poids ou le volume ne permet pas un transport dans un véhicule de tourisme. S'inscrire en mairie une semaine avant le ramassage.

Les déchets exclus :

- bouteilles de gaz : à remettre au distributeur
- verres, papiers, journaux, piles : à déposer au point de recyclage (conteneurs spécifiques)
- petites ferrailles, petit électroménager, petit bois, déchets verts etc… tous objets, matériaux ou déchets relevant d'un déménagement, de travaux d'une activité professionnelle : à apporter directement à la déchèterie de Labégude.
  (Ouverte du lundi au samedi de 9h à 11h50 et de 13h30 à 17h20)

Les ordures ménagères : ramassage le mercredi, pour les poubelles jaunes, lundi tous les quinze jours semaines impaires (tôt le matin).
Attention : les containers doivent être retirés de la voie publique sitôt après le ramassage.

Infos pratiques

NUMEROS D'URGENCE
Service de l'eau : 04 75 93 40 15 (HB), 06 81 12 73 75
Médecin : 04 75 93 81 13 **Samu : 15**

VENTE DES TICKETS DE CANTINE ET DE GARDERIE

À l'agence postale municipale : suite aux demandes des parents délégués au conseil d'école, les ventes auront lieu le mercredi de 9h45 à 12h15 et de 15h à 17h30 et du mardi au samedi de 9h45 à 12h15. (Pour des situations particulières consulter M. Jean-Claude GANDON adjoint aux affaires scolaires). Le prix des tickets repas est de 3,30 €, tickets garderie 0,80 €.

L'agence postale municipale est ouverte le mercredi de 9h45 à 12h15 et de 15h à 17h30; mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h45 à 12h15. Si des modifications d'horaires survenaient, elles seraient affichées à l'agence. Fermeture le lundi.

INFORMATION :
Le site internet officiel de Vesseaux est accessible le 01/07/2012 à l'adresse suivante: **www.vesseaux.fr**
Vous y trouverez de multiples informations ainsi que la version numérique du Bulletin Municipal.

af COMMUNICATION
Réalisation et Régie Publicitaire
Tél. 04 75 51 88 40 - Fax 04 75 53 75 65
E-mail : info@afcommunication.com
L'éditeur ne garantit pas le caractère exhaustif des informations contenues dans ce bulletin municipal et remercie par avance les lecteurs de leur indulgence.
IMPRIM'VERT® Matières premières et mode d'impression adaptés au développement durable.
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION

Directeur de la publication : Jean Coffin